



## Documents exigés pour restitution de la caution

Par **balthazarc**, le **06/10/2010** à **18:50**

Bonjour,

Je viens de quitter une location.

Mon propriétaire m'exige les documents suivants pour me restituer ma caution.

- Certificat de non-imposition
- Taxe d'habitation
- Déclaration de changement d'adresse

Or mon centre des impôts n'est ouvert que pendant que je suis au travail, ce n'est vraiment pas pratique! Suis-je obligé de fournir à mon ancien bailleur ces informations?!

Merci!

Balthazar

Par **Domil**, le **06/10/2010** à **20:49**

Le bailleur n'a AUCUN droit d'exiger tout ça.

Dites-leur, oralement, qu'ils restituent le dépôt de garantie, sinon, vous entamez la procédure devant le tribunal de proximité (avant vous ferez une LRAR de mise en demeure, pas la peine de leur dire)